



# Secteur Enfance vacances d'hiver

Période du 22 février au 5 mars 2021

RESERVATION : A PARTIR DU 18 janvier 2021 document disponible sur notre site internet [www.alac.asso.fr](http://www.alac.asso.fr)

Règlement de fonctionnement  
<http://www.alac.asso.fr/data/Enfance/Administratif/ALAC-RF-EJ-2020-2021%20Vdef.pdf>

Nom	Prénom	Etablissement scolaire	Niveau / classe

**Lieux d'accueil pour les enfants :**

- Maison de la Petite Enfance : Ecoles  Anne Franck [maternelles](#)  St Joseph [maternelle](#)  Autres [maternelles](#)
- Louis Armand : Ecoles  Louis Armand, [maternelles et élémentaires](#)  Pierre Stalder, [maternelles et élémentaires](#)
- Georges Brassens: Ecoles  Georges Brassens, [maternelles et élémentaires](#)  Jacques Prévert [maternelles et élém.](#)
- Florigny : Ecoles  Anne Frank [élémentaires](#)  St Joseph [élémentaires](#)  Autres, [élémentaires](#)
- Vallon : collégiens

Spectacle musical du 22 au 26 février CE2 à 4ème	Taï-chi du 1 <sup>er</sup> au 5 mars CE1 à CM2	Eveil corporel du 1 <sup>er</sup> au 5 mars PS et MS	Eveil corporel du 1 <sup>er</sup> au 5 mars GS et CP
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du [Règlement de Fonctionnement](#)

Centre de loisirs sans le stage 2 journées consécutives dans la même semaine		Prénom	Prénom
Hiver	Lundi 22 février		
	Mardi 23 février		
	Mercredi 24 février		
	Jeudi 25 février		
	Vendredi 26 février		
	Lundi 1 <sup>er</sup> mars		
	Mardi 2 mars		
	Mercredi 3 mars		
	Jeudi 4 mars		
	Vendredi 5 mars		

Signature du responsable de l'enfant précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : ..... Nom, prénom du signataire : .....

Signature